



ENGAGEMENT DE LA DIRECTION



1. Présentation de la société

La Société d’Affinage et d’Apprêts de Métaux Précieux, SAAMP est la spécialiste en France de l’utilisation des alliages précieux tant dans leur élaboration que dans leur transformation et leur affinage et a su devenir un partenaire incontournable des professionnels.

SAAMP dispose de 4 agences en France (Paris, Lyon, Marseille et Cayenne) et de deux sites industriels (Limonest et Cayenne).

Elle est certifiée ISO 9001 et ISO 14001 et notre laboratoire sur Limonest est certifié, Cofrac Norme 17025, et Organisme de contrôle Agréé par la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects.

La SAAMP, dans le but de tracer ses matériaux, a obtenu la certification RJC CoC. Notre périmètre de certification couvre les produits demi-finis, la grenaille d’or et d’alliage (ce qui n’inclut pas l’or de Guyane et les lingots ou pièces venant de professionnel, fabriqués après 2012).

2. Historique de la société

La Société d’Affinage et Apprêts de Métaux Précieux, est fondée en 1941 par Michel et Pierre Rey-Coquais.

Cette entreprise familiale est reprise par le groupe MEJ Finance en 1995.

Le groupe MEJ Finance relance une partie de l’activité telle que le traitement, l’analyse et l’apprêtage puis développe de nouvelles activités (traitement de produits complexes, négoce et fabrication de lingots pour investissement).

Ce groupe existe depuis plus de 40 ans et l’ensemble de ses entités conçoit, produit et distribue des produits dans le domaine de la Bijouterie et de la Joaillerie, avec comme politique, la volonté de garder une avance technologique sur ses concurrents.

3. Activité

L’activité des unités regroupe la conception d’alliages, la production et l’affinage.

4. Politique

- Face aux exigences de plus en plus accrues de qualité, de sécurité et de traçabilité liées à l’utilisation des alliages précieux,
- Face aux exigences d’un marché qui se veut de plus en plus européen et international, où les demandes nous obligent à être de plus en plus compétitifs sur les prix et la qualité des produits proposés,
- Au vue des différents conflits autour des métaux précieux, une traçabilité de la provenance des métaux précieux hors zone touché par un conflit
- Pour répondre aux exigences normatives européennes et internationales ainsi qu’aux Certifications RJC COP et RJC COC,

Une organisation qualité répondant aux Certifications RJC (COP et COC) est mise en place.

5. Objectifs

D’autre part, afin d’assurer la pérennité et le développement de l’entreprise, un certain nombre d’objectifs ont été définis.

- a. La productivité : par la maîtrise des sous contractants, dans le cadre de nos obligations en tant que certifié RJC - COC
- b. La maîtrise des coûts : par l’émission d’appel d’offre dans le respect de nos engagements de certification
- c. Les délais : par la satisfaction réciproque « clients/société »
- d. L’amélioration continue : par le suivi des non conformités
- e. L’approvisionnement en métaux précieux éligible

Ceux-ci devront nous permettent d’atteindre et de maintenir les objectifs de nos certifications.



ENGAGEMENT DE LA DIRECTION



6. Engagement

La démarche de certifications et de maintien RJC COP et RJC COC doit être une priorité indissociable du travail quotidien et de la recherche de l'amélioration constante des façons de travailler, d'aborder et de résoudre les problèmes.

Chaque collaborateur est un maillon indispensable dans la chaîne de nos certifications et doit agir comme tel. La non qualité à quelque niveau que ce soit a toujours des répercussions non négligeables sur notre engagement, mais également sur les délais, les coûts, la performance de l'entreprise et la satisfaction de nos clients.

Je rappelle que la résistance d'une chaîne est définie par son maillon le plus faible. Dès lors, une petite erreur peut enrayer tout un processus.

Une entreprise c'est d'abord un travail d'équipe, et la confiance des différents intervenants doit être basée sur le principe que chacun agit en respectant les bonnes pratiques de réalisation, intègre le contrôle et reste vigilant. Il est essentiel de comprendre que chacun est à la fois fournisseur et client interne des collègues de travail.

Le but à atteindre est tout simplement la fierté du travail bien accompli et très fondamentalement la satisfaction des clients dans toutes leurs attentes.

Pour ce faire je fixe comme objectif la satisfaction totale de nos clients dans nos engagements RJC COP et RJC COC, l'obtention et le maintien de ces Certifications.

Ceci sera mesuré à travers des études de satisfaction périodiques, le traitement des non conformités et des réclamations ainsi que les suggestions d'améliorations des employés et toute autre source d'information possible. Ces éléments seront revus annuellement.

Je demande à tous les salariés de **SAAMP** de respecter les procédures mises en place, de prendre connaissance des politiques du RJC COP et du RJC COC et de tout mettre en œuvre afin de pouvoir assurer NOS ENGAGEMENTS en tant que membres de RJC et un niveau de qualité irréprochable à nos clients confortant ainsi le renom et la pérennité de NOTRE Société.

A Limonest., le 18 janvier 2016.

Le Président Directeur Général

M. Jean-Luc ESCARD